



Communiqué de presse

Assemblée générale et assemblée extraordinaire

Jeudi 17 décembre 2015

Villefranche d'Allier

Sica BB devient une coopérative

Lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2015, la Société d'intérêt collectif du Bocage Bourbonnais est devenue la Coopérative SICA BB. C'est à l'unanimité que cette modification de statut a été votée, avec quatre grands objectifs : Développer un outil de proximité, améliorer la compétitivité des exploitations, rémunérer l'engagement et renforcer les partenariats.



Un exercice 2014-2015 marqué par une activité accrue

Devant plus de 200 adhérents, invités et salariés, Pascal Rossignol, directeur de la SicaBB, a présenté les résultats de l'exercice 2014-2015, avec un nouveau record de collecte de céréales, atteignant 54 242 tonnes, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. Avec un chiffre d'affaire de 30 millions d'euros, la SICA BB affiche un bilan satisfaisant. Pascal Rossignol est revenu sur les moments phare de l'exercice, avec notamment, l'investissement dans un nouveau séchoir sur le site de Bourbon l'Archambault et le rattachement de ses deux jardineries de Lurcy-Levis et Bourbon l'Archambault à Lisa du Val de Sioule, filiale des coopératives de l'Allier.



L'assemblée extraordinaire valide le passage en coopérative



En présence de Pierre MURE, le premier Président, et de 202 administrateurs, salariés et invités, Jean-Marc Chamignon, le président actuel, est revenu sur l'historique de la SICA, créée en 1989 suite au rachat de Corappro. Depuis, la SICA n'a cessé d'adapter ses installations au plus proche des besoins de ses adhérents, en achetant et en construisant des bâtiments de stockage, en diversifiant ses activités avec la jardinerie ou l'alimentation animale.

Avec plus de 99% de « oui », le passage en statut coopératif a largement été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire. Le président s'est réjoui de cette évolution qui va permettre aux adhérents de mieux s'approprier leur outil. Ce changement de statuts permettra une meilleure représentation des adhérents lors des prises de décisions stratégiques de la coopérative.

Le point sur les dossiers agricoles

Christine Lemaire, vice-présidente de la Chambre d'agriculture de l'Allier a fait un point sur la conjoncture agricole actuelle et notamment, les déclarations de calamités agricoles sur le département, les problématiques de la nouvelle PAC et la protection des captages prioritaires.



À la tribune, Marc Rechar, Commissaire aux comptes, Jean-Marc Chamignon, Président, Christine Lemaire, vice-présidente de la Chambre d'agriculture.